Chères assistantes, chers assistants en médecine vétérinaire,
Chers membres de l'ASAMV,

Beaucoup d'entre vous se demandent s'il est vraiment sensé d'être membre de l'ASAMV (association Suisse des assistantes en médecine vétérinaire). Il est toujours possible de discuter de ce qui est sensé ou non. Le fait est que notre union ne peut être «forte» et atteindre des objectifs que si l'association est également «grande» et compte beaucoup de membres. C'est pourquoi nous serions heureux de te compter bientôt, toi aussi, parmi nos membres.

Pourquoi devenir membre de l'ASAMV?

- L'ASAMV défend les intérêts de tous les assistants en médecine vétérinaire, que ce soit pendant la formation ou plus tard lors du quotidien professionnel.
- L'ASAMV propose chaque année plusieurs formations continues sous forme de séminaires d'une journée ou d'un weekend lors desquels des thèmes actuels peuvent être approfondis par des présentations, des discussions ou des travaux pratiques.
- Les membres de l'ASAMV bénéficient de tarifs préférentiels pour la participation aux formations continues et ce pas seulement pour les manifestations que nous organisons.
- Les membres bénéficient d'un conseil juridique GRATUIT en cas de problèmes avec l'employeur au cours de la formation puis après.
- Grâce au large réseau et au savoir-faire que l'ASAMV s'est constitué, les membres bénéficient d'avantages substantiels et peuvent en tout temps évoquer et discuter de problèmes entre assistants en médecine vétérinaire.
- Les membres sont directement informés par le biais de la revue de l'association au sujet de changements relatifs à la profession.
- Le montant de la cotisation annuelle de l'ASAMV s'élève à seulement CHF 120.-.

L'année prochaine, nous aurons un petit bonus RÉSERVÉ à nos membres. Grâce au soutien généreux de l'Office de gestion des vétérinaires (OGV), nos membres bénéficient d'une réduction de CHF 60.- par personne pour leur participation au programme de l'ASAMV le 26 avril 2018 (avec le thème passionnant de la médecine de laboratoire) lors des Journées suisses des vétérinaires (STT) 2018 au Congress Center de Bâle. Nous saisissons l'occasion de remercier chaleureusement l'OGV! Cela signifie que la participation au programme de l'ASAMV à Bâle ne revient qu'à CHF 60.- au lieu de CHF 120.-!

Pour profiter de cet avantage …

- vous devez être membre de l'ASAMV ou devenir membre de l'ASAMV avant votre inscription aux Journées suisses des vétérinaires 2018 (en ligne sur: www.vstpa.ch/de_mem.php)
- nous demander le code coupon de l'ASAMV par e-mail (info@vstpa.ch)
- puis effectuer l'inscription pour les Journées suisses des vétérinaires 2018 avec notre code coupon en ligne sur le site internet www.tieraertztetage.ch (saisir le code dans la fenêtre code coupon puis cliquer sur «utiliser»)
- La déduction sera automatiquement effectuée lors de l'inscription en ligne.

(Conditions importantes: Le code n'est valable qu'une seule fois et ne peut être transféré. Après l'inscription, c'est-à-dire rétroactivement, aucun coupon ne pourra malheureusement être pris en compte.)

Nous serions heureux d'accueillir de nombreux assistants en médecine vétérinaire à Bâle.

À bientôt …

Caroline Richter-Burgener
Vice-Présidente, coordinatrice de séminaire & trésorière de l'ASAMV